

le 17 février 1872, par le chansonnier tournaisien DELMÉE.

La réalité historique ou folklorique est plus complexe. Chez le *Gille*, toute une série d'éléments remontent très haut, dans le temps, à une époque lointaine où ils revêtaient encore une valeur magico-religieuse. Le premier élément ancien est la danse de ce masque qu'est essentiellement le *Gille*, danse au rythme ternaire du tambour. Son état d'âme n'a rien de celui d'un pitre. Nous avons là, comme pour quelques masques européens, un personnage digne, sérieux, à l'attitude hiératique qui se situe à cent coudées au-dessus de la masse. Parmi les autres éléments anciens, on citera aussi son respect religieux des règles de comportement dites traditionnelles. La tradition lui interdit de sortir de sa ville natale, de prendre des femmes dans ses rangs, etc... Quelques-uns de ses accessoires vestimentaires ou certaines de ses coutumes confirment cette origine ancienne et rituelle : offrande du pain et de fruits, le *ramon* (balai), l'*apertintaille*, ceinture de sonnailles, les sabots. D'autres éléments, superficiels ceux-là, sont dus soit à l'influence du théâtre (dénomination, bosses, *barète* (barrette), *mouchoir de cou*, ...), soit à l'évolution normale, à l'embellissement des usages, qui se constate dans la seconde partie du XIX^e siècle et au XX^e siècle (chapeau à plumes d'autruche, oranges, armoiries, etc.).

On sait que le *Gille* et le carnaval de Binche ont eu un destin et un rayonnement étonnants. Le personnage a fait souche, suscitant des imitateurs. On s'est efforcé, autour de la ville, et dans un cercle de plus en plus large, de reprendre les types de travestis binchois, la danse, les airs, et certaines coutumes.

Samuel GLOTZ
Albert LELOUP
Léon MARQUET

LES GRANDS FEUX

Une influence à la fois française et littéraire fait que l'on parle très généralement des feux de la Saint-Jean. Pour la Wallonie, cette désignation ne convient pas, et pour deux raisons. La première, c'est qu'aucun feu traditionnel ne s'allume sur notre territoire le soir de la Saint-Jean ; ensuite, la tradition dialectale ignore cette désignation.

Par leur ancienneté comme par leur répartition sur la planète entière, ces manifestations folkloriques ont invité certains théoriciens à donner de ces feux une explication qui remonterait à un culte du feu ou à un culte solaire d'une part, à des traditions gauloises selon d'autres. Nous manquons de preuves pour nous aligner sur une de ces propositions mais un fait est certain : notre tradition des feux folkloriques est ancienne et très générale.

Il n'y a pas si longtemps encore, le feu était la manifestation traditionnelle par laquelle on soulignait l'importance d'un jour ou d'un événement. On allume encore des feux en certains endroits de Wallonie lors de la célébration d'un mariage ; je me souviens d'avoir vu allumer des feux de joie le long de la Meuse dès que fut connue la nouvelle de l'armistice du 11 novembre 1918. Les armes à feu, dans une certaine mesure, ont pris le relais du bûcher traditionnel : des coups de canon sont tirés en l'honneur d'une naissance princière ou de la visite d'une haute personnalité ; des coups de fusil ou de pistolet font encore partie intégrante de certains scénarios de noces villageoises. Des fêtes locales sont encore annoncées à l'aide de boîtes d'artifice et le feu d'artifice vient toujours coiffer de son prestige lumineux bien des bûchers de jadis.

Feux calendaires. Pour nous en tenir strictement aux feux calendaires correspondant à la notion contenue dans l'expression de 'grand feu', signalons d'abord que les traditions wallonnes, telles que nous les trouvons aujourd'hui, ont retenu trois périodes, très

inégalement réparties dans notre aire géographique. La majeure portion de notre territoire situe la fête du grand feu à l'époque du Carême, à une date qui peut aller du dimanche de la Quadragesime au lundi de Pâques. Il s'agit donc de ce que les folkloristes nomment des 'feux de Carême' afin de les distinguer des feux de la Saint-Jean.

En quelques points de l'extrême Ouest de notre région, des feux se célèbrent aux environs du solstice d'été, non pas à la Saint-Jean mais à la Saint-Pierre : c'est le cas pour les 'Feux Saint-Pierre' de Wasmes toujours bien vivants, et ceux de Tournai dont nous avons encore des attestations pour le siècle dernier.

En bordure orientale, nous trouvons, au début de novembre, des feux de la Saint-Martin dont ceux de Malmedy sont les plus célèbres, les plus vivants et les plus spectaculaires.

Feux fixes et mobiles. En région dialectalement wallonne, nous avons affaire à des feux fixes ; dans la région picarde, nous assistons surtout à des feux mobiles ou feux de brandons. Les villageois viennent allumer leur torche à un feu central allumé collectivement et transportent cette flamme jusqu'à leurs vergers où ils vont toucher, l'un après l'autre, les arbres fruitiers, souvent avec une formule magique, pour obtenir de belles récoltes de fruits.

Les feux fixes peuvent être de trois types : un simple entassement sans ordre ; une disposition du combustible autour d'une perche centrale souvent chargée d'une signification symbolique ; la disposition des objets à brûler à l'intérieur d'un périmètre délimité par quatre mâts.

Les appellations du feu peuvent faire l'objet d'une carte dialectologique : la région wallonne est fidèle à un mode d'appellation de type 'grand feu', à l'exception du canton de Jodoigne où l'on note des noms faisant allusion aux 'grands-mères' ; la région gaumaise recourt au terme *bûle* ; les quelques villages champenois (région de Sugny) parlent de la *boûre* tandis qu'une étroite bande zone séparant les dialectes wallons des dialectes picards emploie le

curieux terme *feureù* qui n'a pas encore reçu d'explication étymologique satisfaisante. La partie occidentale de notre aire picarde désigne ses feux de brandons par un terme de la famille d'*escouzion* (écouvillon).

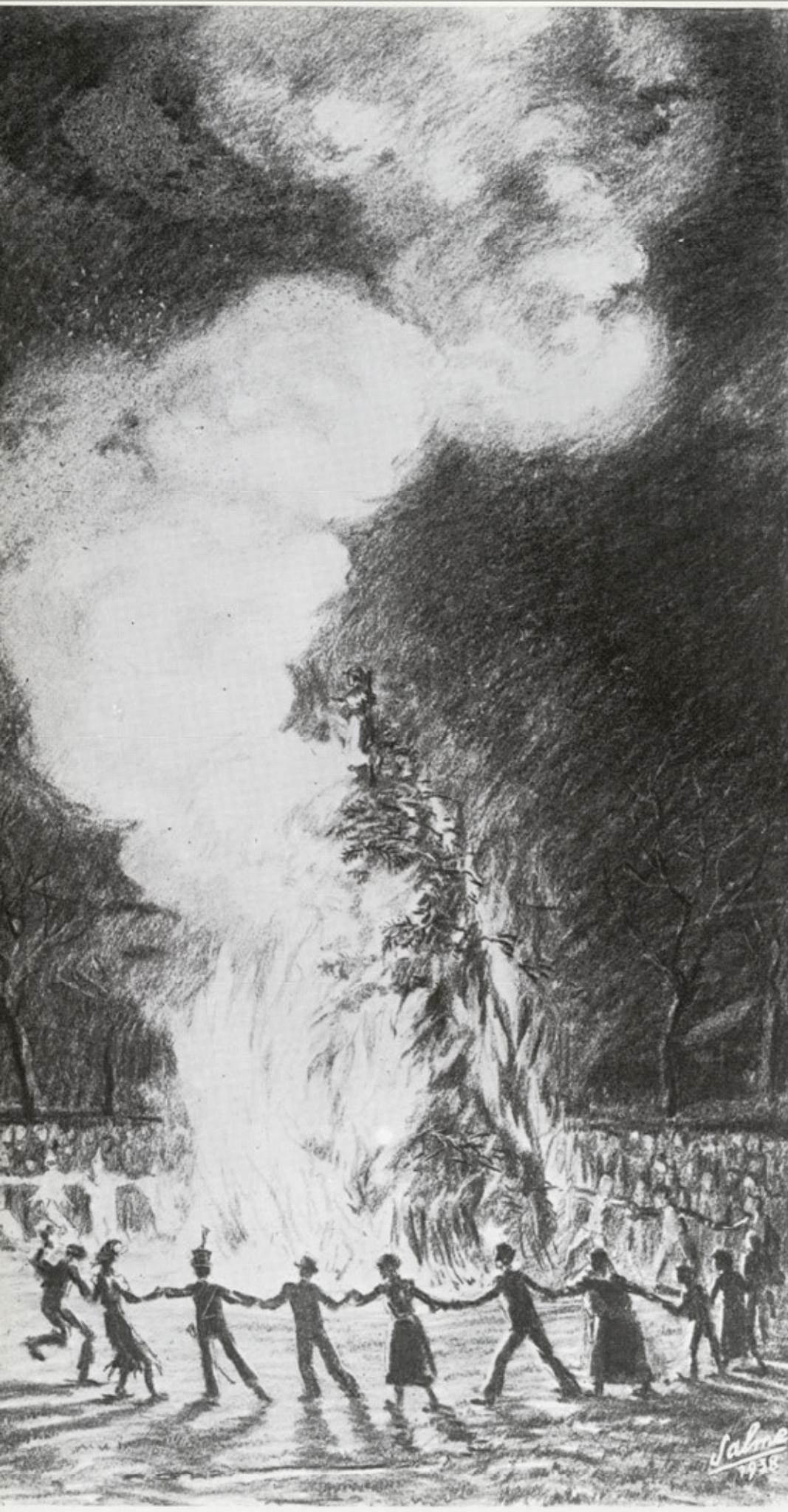
Le grand feu. L'énorme masse de documents recueillis nous permet de le comprendre et nous autorise à remonter loin et à voir grand. Les dramatisations de la cérémonie qui divisent la société entre jeunes et mariés opposent deux classes d'âge : les jeunes veulent faire le feu, les aînés s'y opposent. Ce sont, ni plus ni moins, les éléments du mythe de Prométhée, le héros qui a voulu dérober le feu à ceux qui le détenaient ; plus prosaïquement, c'est la révolte des jeunes à qui on a toujours interdit de 'jouer avec le feu' et qui, poussés par leur fierté et la conscience de leur force, bravent l'avis des anciens en édifiant un bûcher extraordinaire et en y boutant le feu.

C'est le capitaine de la Jeunesse qui conduit les opérations, c'est à lui que revient, de droit, l'honneur d'allumer le bûcher, honneur qu'il peut céder à un notable ou à une personne que désigne la tradition : le dernier marié de l'année par exemple.

La lecture de la *Psychanalyse du feu* de Gaston Bachelard est révélatrice de l'étendue du symbolisme dont le feu peut être porteur. Quantité de détails folkloriques illustrent l'importance de la cérémonie traditionnelle du grand feu : la quête du combustible entreprise par les jeunes, la participation totale de la population, que ce soit pour ou contre ; les formules de quête avec récompenses prévues pour la générosité et sanctions magiques menaçant les récalcitrants ou les avares.

Le programme idéologique de la cérémonie est complexe. Manifestement, il s'agit, en premier lieu, de rites de fécondité : la perche centrale a souvent portée d'emblème phallique ; le grand feu sert de support calendaire aux proclamations traditionnelles des fiançailles (la coutume du *saudage* ou de la *saudée*) ; elle est l'occasion de rapprochement des sexes et, pourrait-on presque dire, d'unions

GRAND FEU À
PARFONDREY (STA-
VELOT). 1938. Des-
sin de Dieudonné Salme.
Liège, Musée de la Vie
Wallonne (Photo du
Musée).



à l'essai. Un dicton confirme cette vocation : *Au grand feu, les amoureux!*

Fertilité des jardins et des champs : nous avons signalé la coutume des brandons en pays picard ; en Wallonie, les cendres du grand feu sont marquées d'une valeur particulière : elles servent d'engrais, souvent de façon symbolique.

Le bétail est également intéressé au grand feu : en certains endroits on le fait venir piétiner les cendres encore chaudes du bûcher, que ce soit pour assurer sa fécondité ou le préserver des maladies.

La santé des humains n'est pas négligée, qu'il s'agisse de santé physique ou de protection contre les mauvais esprits. Le mannequin qui coiffe la perche centrale en certains endroits est souvent considéré comme une sorcière. Conséquence assez naturelle aussi : le grand feu passe pour valoir une assurance contre l'incendie !

Un certain programme social est apparent : les enfants doivent, à l'occasion du grand feu, 'revenir manger le pain de leurs parents'. Cette visite des enfants aux parents s'accompagne de la dégustation de mets traditionnels : ici, des gaufres ; là, des crêpes ; ailleurs, des harfangs !

La fidélité à cette coutume assurera longue vie aux parents.

La coutume du grand feu a connu un déclin manifeste durant l'entre-deux-guerres ; elle retrouve à présent quelque regain de popularité avec le bénéfice discutable des 'animations' dont sont friands les organisateurs d'aujourd'hui. L'esprit traditionnel de la coutume, inévitablement, en pâtit.

Certains grands feux deviennent de véritables centres d'attraction autour desquels s'accrochent d'autres activités. Le cas le plus éloquent est celui de Bouge, près de Namur, qui a vu se créer une *Confrérie du Grand feu*, avec toute une hiérarchie de dignitaires, qui a engendré diverses manifestations, dont la naissance d'un géant processionnel, Don Juan d'Autriche, ainsi que l'organisation de diverses

manifestations telles que concours de fanfares et concours de jeux de cartes. Comble d'ironie : le grand feu de Bouge se double d'un feu d'artifice !

Albert DOPPAGNE

LES FÊTES PATRONALES

Un brin de folie. Pour la fête, le village ou le quartier de la cité se transforme en pays de Cocagne, lieu de liberté et d'abondance où règnent les plaisirs et une chaude communion humaine.

La fête patronale, comme le carnaval et comme le carême, couvre une période spécifique, se définit par ce temps. Période privilégiée, soigneusement préparée afin que chacun y soit dégagé des réalités quotidiennes, puisse y trouver occasion d'épanouissement.

Pour la durée de la fête, les rapports sociaux changent. On fait un effort financier qui paraît démesuré à l'observateur que nous sommes ; une sorte d'égalité fraternelle s'instaure.

Un code moral spécifique s'installe aussi spontanément. C'est *al dicôce* que se manifestent publiquement les préférences des jeunes en âge de mariage... Les autorités communales vont jusqu'à déléguer leur pouvoir, pour le maintien de l'ordre, à la Jeunesse qui se voit ainsi nantie de devoirs, mais également de droits. La fête constitue 'un modèle de folie' dans un monde, en temps ordinaire, si sage, si économique, et dominé par la religion.

Les appellations de la fête. Jean Haust a publié en 1928 la carte des appellations de la fête patronale, où deux aires se dessinent : le type fête, *fîesse* en wallon, et le type ducasse, *dicôce*.

L'étymologie de *dicôce* nous reporte à la dédicace de l'église, cérémonie de consécration à un saint, qui nécessitait un autel et des reliques, mais qui, simplifiée, se réduisait à une messe solennelle suivie d'un repas en commun... Exactement comme la fête patronale ! Aujourd'hui, on dit souvent 'la kermesse', mot qui évoque le même contexte religieux.